

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations  
Peacebuilding

**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

<b>Pays :</b> Haïti	
<b>TITRE DU PROJET :</b>  <i>Renforcement de la paix et la cohésion sociale à travers la résilience socio-économique le long de chaînes de valeurs inclusives des populations vulnérables dans le département de l'Artibonite</i>	
<b>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :</b>	
<b>Modalité de financement du PBF :</b> <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>
<b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</b> OIT – ONU PAM – ONU	
<b>Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :</b>  <i>Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural- GOUV Ministère des Affaires Sociales et du Travail- GOUV Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes (MCFDF)-GOUV Ministère à la Jeunesse, des sports et de l'action civique (MJSAC)-GOUV Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) respectif – GOUV Organisations représentatives de travailleurs et employeurs – Secteur privé et OSC locale Organisations de Producteurs Agricoles (OPA) – OSC locale Organisation de Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA) -GOUV Associations des Jeunes et de Femmes locales - OSC locale Fédération des Associations d'Irrigants dans la Vallée de l'Artibonite (FASSIVALL) - OSC locale</i>	
<b>Durée du projet en mois<sup>1 2</sup> :</b> 24 mois	
<b>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :</b>  <i>Le département de l'Artibonite, avec un focus particulier sur une ou deux localités. Ces localités seront confirmées de manière participative lors de la phase d'initialisation du projet et impliquées tout au long de la chaîne de valeur du riz. La consultation de février 2025 a permis d'identifier les</i>	

<sup>1</sup> La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.

<sup>2</sup> Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

*communes de Petite Rivière de l'Artibonite et Marchand Dessalines comme potentielles zones d'intervention.*

**Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :**

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes<sup>3</sup>
- Initiative de promotion des jeunes<sup>4</sup>
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

**Budget total du projet PBF\* (par agence bénéficiaire) :**

**OIT :** \$ 1,599,650

**PAM :** \$ 1,400,236

**Total PBF :** \$ 2,999,886

*\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**

<b>PBF 1<sup>ère</sup> tranche (70%) :</b>	<b>PBF 2<sup>ème</sup> tranche* (30 %) :</b>	<b>PBF 3<sup>ème</sup> tranche* ( %) :</b>
OIT : \$ 1,119,755	OIT : \$ 479,895	
PAM : \$ 980,165	PAM : \$ 420,070	
Total : \$ 2,099,920	Total : \$ 899,965	

**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extraits) :**

*Ce projet vise à consolider la paix dans le département de l'Artibonite en renforçant la cohésion sociale et la résilience économique des populations vulnérables, notamment les déplacés internes (PDI), les retournés et les communautés d'accueil. Face aux tensions exacerbées par l'insécurité, la pression sur les ressources naturelles et la précarité des moyens de subsistance, le projet adopte une approche intégrée combinant inclusion économique, renforcement des moyens de subsistance et dialogue communautaire. Il favorise l'insertion socioéconomique des jeunes et des femmes, soutient la structuration de coopératives agricoles inclusives et développe un mécanisme communautaire de suivi des tensions et des besoins socioéconomiques, afin de réduire les tensions intercommunautaires et de stabiliser la région. Cette approche nexus contribuera également à tirer des leçons qui permettront, à terme, d'étendre l'initiative à d'autres zones prioritaires au niveau national et de la positionner comme un programme phare de l'Équipe de pays des Nations Unies.*

*Pour garantir un impact durable, le projet s'appuie sur l'Approach to Inclusive Market Systems (AIMS) de l'OIT, qui combine des interventions « push » (renforcement des capacités des producteurs locaux) et « pull » (création de débouchés commerciaux). Dans ce cadre, le projet facilitera l'accès des producteurs de riz aux marchés stratégiques, notamment à travers l'extension du programme de cantines scolaires du PAM, permettant aux agriculteurs locaux de vendre leur*

<sup>3</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

<sup>4</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

*production tout en contribuant à la sécurité alimentaire. En intégrant un mécanisme communautaire de suivi et d'atténuation des tensions, lié à la gestion concertée des ressources naturelles, le projet renforce la coexistence pacifique et jette les bases d'un développement inclusif et résilient — contribuant ainsi à créer un environnement favorable à la stabilité et aux processus électoraux futurs.*

**Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :**

*Ce projet s'appuie sur une étude récente menée par le PAM en septembre 2024 sur les chaînes de valeur porteuses dans l'Artibonite e riz, sorgho et sel. Cette étude, adoptant une approche participative, a intégré de nombreuses consultations aux niveaux national, départemental et local, impliquant des institutions étatiques et sociétales, des coopératives et des groupes de femmes actifs dans les différents maillons de la chaîne de valeur du riz.*

*À la suite d'une série d'échanges et au retour écrit reçu du PBSO sur la note conceptuelle à la fin de l'année 2024, ce Projet repose également sur une nouvelle consultation avec les acteurs locaux menée en février 2025, en parallèle à la rédaction du document. Cette consultation a permis de recueillir les points de vue des acteurs locaux et de peaufiner la proposition. Elle a également apporté une information préliminaire sur les partenaires locaux susceptibles de participer à l'implémentation du projet ainsi que sur les communes d'intervention. La consultation, réalisée en modalité virtuelle, a mobilisée une vingtaine des participants représentant les autorités locales, le secteur privé, les syndicats, les producteurs locaux, les organisations de jeunes et de femmes, les déplacés internes, le RCO et des experts dans la matière<sup>5</sup>.*

*Par ailleurs, le projet répond aux exigences de transparence et rapportage vis-à-vis les priorités du Premier Ministre vers la tenue des élections en décembre prochain.*

*Le projet prévoit de poursuivre ces consultations approfondies et ciblées lors de la phase d'initialisation, notamment pour s'accorder sur les communautés au sein desquelles sera mise en œuvre cette initiative innovante et confirmer les partenaires d'implémentation dans ces communes. À terme, cette initiative vise à être graduellement déployer dans d'autres zone prioritaire du pays.*

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>6</sup> : 2**

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 39,90%

\$1,196,863 –

<sup>5</sup> CASEC Petite Rivière de l'Artibonite, Association des Industries d'Haïti, Centrale Autonome des Travailleurs Haïtiens, Collectif 3 octobre de Pont Sondé, FASIVAL (fédération des irrigants), Plateforme des Jeunes de Dessalines, Association Vive Haïti Livres de Saint-Marc (femmes).

<sup>6</sup> Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

**Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes<sup>7</sup> :**

*Ce projet prévoit, à travers des activités spécifiques, le renforcement de l'autonomisation des femmes, y compris les déplacées internes, et une participation active des femmes dans l'économie locale. Le projet promouvra des opportunités économiques décentes, inclusives et durables, tout en créant des espaces leur permettant de participer activement aux discussions locales sur la problématique foncière, l'anticipation des risques (climatiques et conflictuels), ainsi que sur les stratégies de prévention et de réduction de la violence communautaire. Ainsi, les femmes deviendront des actrices de changement et auront les mêmes opportunités que les hommes pour l'engagement communautaire.*

*Dans la vallée de l'Artibonite, les femmes jouent un rôle crucial dans tous les maillons de la chaîne de valeur du riz, notamment dans les activités de semis, de sarclage et de récolte, ainsi que dans les opérations de post-récolte, telles que l'égrenage, le vannage, le séchage, le stockage et le décorticage. Elles sont également impliquées dans l'étuvage du riz, le contrôle de la qualité du paddy et des produits finis, ainsi que dans la commercialisation du riz blanc et étuvé.*

*Le projet vise à prioriser, autant que possible, un ciblage de 51% de femmes dans les diverses activités.*

**Degré de risque du projet<sup>8</sup> : 2**

**Le projet teste-t-il de nouvelles approches : Yes  No**

**Est-ce que la conception du projet intègre des considérations liées au climat, à la paix et à la sécurité : Yes  No**

**Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>9</sup>) :**

*(2.3) Suivi/Prévention/gestion des conflits*

Le cas échéant, les résultats du SDCF / UNDAF auxquels le projet contribue :

*UNSCDF Priorités stratégiques 2 (Transformation économique inclusive) et 3 (Services sociaux de base et appui au contrat social).*

**Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :**

*1, 2, 5, 8, 13, 16*

**Type de demande :**

**Nouveau projet :**

**Révision de projet :**

**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :**

<sup>7</sup> Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

<sup>8</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>9</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

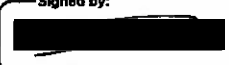



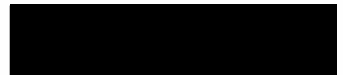
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

	<p><b>Extension de la durée :</b> <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois :</p> <p><b>Changement de résultat / sujet :</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>Budget PBF supplémentaire :</b> <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :</p> <p><b>USD XXXXX</b></p> <p><b>Brève justification de la révision:</b></p> <p><i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i></p>
--	---

**SIGNATURES DU PROJET :**

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>10</sup></b></p> <p><i>Nom : Ariel Pino</i> <i>Coordonnateur de l'OIT en Haïti</i></p> <p>Signed by:  E1FE74193574486...</p> <p><i>Signature</i> <i>Nom de l'agence : Organisation International du Travail</i> <i>Date et visa : 18/8/2025</i></p> <p><i>Nom : Wanja Kaaria</i> <i>Représentante et Directrice pays</i></p> <p>Signed by:  BF134ABC88A34FD...</p> <p><i>Signature</i> <i>Nom de l'agence : Programme Alimentaire Mondial</i> <i>Date et visa : 18/8/2025</i></p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p><i>Nom : Vernet Joseph</i> <i>Ministre de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural MARNDR</i></p> <p></p> <p><i>Signature</i> <i>Titre : Ministre</i> <i>Date et visa : 08/10/2025.</i></p>
<p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p><i>Nom : Ulrika Richardson</i></p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Titre : DSRSG/RC/HC</i> <i>Date et visa : 19/08/2025</i></p>	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>Elizabeth Spehar </p> <p><i>Signature</i> 23/10/2025 <i>Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</i> <i>Date et visa :</i></p>

<sup>10</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

## I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

*La plaine de l'Artibonite (ou Bas-Artibonite), située à environ 100 km au nord de Port-au-Prince, est depuis les années 1950 l'une des principales régions agricoles d'Haïti. Elle abrite ce qui subsiste de la production rizicole du pays, cultivée sur 28 500 ha, soit 71,8 % de la superficie rizicole nationale. En 2023-24, la production de riz dans la vallée de l'Artibonite était d'environ 80 000 TM, en baisse constante, en raison de l'insécurité, mais aussi du manque d'eau dans les canaux en saison sèche, notamment dans la partie aval de la vallée.<sup>11</sup>*

*Les zones rurales de cette vallée sont peuplées à la fois de grands propriétaires terriens (les descendants des Grands Dons) et de paysans sans terres, souvent originaires d'autres régions. Entre les années 1950 et la réforme agraire de 1995, la plaine a été le théâtre de nombreux conflits violents liés aux enjeux fonciers. Ces tensions ont été particulièrement vives en 1957, entre 1971 et 1975, en 1986, 1991 et 1994, et elles ont souvent été exacerbées par des projets d'irrigation. Ces initiatives, qui augmentaient la valeur des terres agricoles, ont entraîné des litiges sur la propriété foncière. Ces différends ont fréquemment dégénéré en affrontements violents, notamment lorsque des terres étaient illégalement appropriées ou que des agriculteurs étaient expulsés de force (y compris pour des « mégaprojets » agro-industriels ou miniers).*

*Ces dynamiques placent le système agroalimentaire en Artibonite au cœur d'une société stratifiée et patriarcale, caractérisée par une gouvernance faible et des luttes violentes pour le contrôle des ressources et du pouvoir. Sur le plan national, l'état de fragilité chronique d'Haïti remonte à son indépendance il y a 220 ans, obtenue au terme de la seule révolte d'esclaves réussie au monde. Toutefois, selon les analystes, un véritable contrat social n'a jamais émergé.<sup>12</sup> La société haïtienne reste profondément fragmentée, marquée par des fractures sociales fondées sur la couleur de peau, la classe sociale, la langue, la religion et le genre. Une ligne de rupture historique persiste également entre les agriculteurs ruraux et une base de pouvoir urbaine en Artibonite. En l'absence de relations fonctionnelles entre l'État et la société, la cohésion sociale reste précaire, et la stabilisation de la région constitue un défi majeur.*

*Au cours des dernières décennies, la trajectoire socio-économique d'Haïti a été marquée par la coexistence de deux modèles de développement, chacun soutenu par des acteurs de la communauté internationale.<sup>13</sup> Le premier, issu des politiques de libéralisation commerciale des années 1990 et des programmes d'ajustement structurel qui les accompagnaient, privilégie le commerce alimentaire et les investissements dans des projets agro-industriels à grande échelle, favorisant les intérêts commerciaux urbains et accélérant la désintégration de la capacité agricole nationale. Cette tendance a entraîné un exode rural, les populations les plus pauvres étant souvent expulsées de leurs terres pour faire place à ces « mégaprojets ».*

*L'autre modèle repose sur l'agriculture des petits exploitants et les mouvements paysans qui les soutiennent, défendant un modèle de développement ancré dans des valeurs sociales et écologiques fortes. Ce modèle vise à contrer les pratiques prédatrices des élites politiques et économiques du pays,*

<sup>11</sup> PAM, Étude de la chaîne de valeur riz, sorgho et sel marin, Département de l'Artibonite (septembre 2024).

<sup>12</sup> Cf. Michèle Ferenz, "The Nexus of Food Insecurity and Instability in Haiti: A Country Analysis", FAO & WFP, 2022

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 17.

*qui incluent le soutien à des gangs armés violents mobilisés pour influencer les élections, contrôler les routes commerciales et réprimer toute forme d'opposition.*

*Face à la coexistence de ces deux modèles et l'absence de mécanisme de suivi des tensions communautaires, les conditions de vie de la population continuent de se détériorer, et s'enlise dans un cycle de violence qu'ils ont peinent à briser. La production alimentaire nationale ne couvre actuellement que 45 % des besoins du pays, tandis que les produits importés sont trop coûteux pour une grande partie de la population. En conséquence, un nombre croissant d'Haïtiens dépend de l'aide alimentaire pour survivre. La dernière analyse IPC (août 2024 - février 2025) révèle que 48 % de la population (près de 5,4 millions de personnes) est en situation d'insécurité alimentaire aiguë (IPC 3 ou plus), dont 2 millions (18 %) en IPC 4 – une augmentation de 42 % par rapport à août 2023.<sup>14</sup> En Artibonite, la situation est encore plus alarmante : 53 % de la population est en situation de crise ou d'urgence alimentaire (IPC 3 ou 4), conséquence directe de l'abandon des terres agricoles.*

### ***Dynamiques contemporaines de violence en Artibonite***

*Bien que le département de l'Artibonite, l'un des plus peuplés et des plus riches sur le plan agricole, occupe une place centrale dans l'histoire politique d'Haïti – notamment en étant à l'origine de mouvements contestataires majeurs, tels que ceux dirigés contre le régime Duvalier en 1986 et contre Aristide en 2004 –, la région a également été marquée, au fil des années, à l'instar du reste du pays, par une violence « infrapolitique », liée à l'émergence de gangs criminels soutenus par des acteurs politiques et économiques influents. Ces derniers, souvent mobilisés dans le cadre des campagnes électorales, ont accentué l'instabilité pour contrôler des secteurs clés de l'économie, notamment la production rizicole, et faciliter divers trafics illicites.<sup>15</sup> Initialement, ce phénomène était principalement urbain, avec des épices dans les quartiers marginalisés des villes des Gonaïves et de Saint-Marc. Cependant, à partir des élections législatives de 2015, ces groupes armés ont progressivement étendu leur influence aux zones rurales, exacerbant ainsi les tensions et l'insécurité dans l'ensemble de la région.*

*Actuellement, le Département de l'Artibonite est marqué par la présence de deux groupes armés ayant formé une alliance stratégique le long de la route nationale numéro 1 (RN1), entre Joannis et Carrefour Peyé. En réaction à leurs activités, plusieurs groupes d'autodéfense se sont constitués, évoluant rapidement en groupes armés, notamment dans les zones de Jean Denis et Pont Sondé.*

*Le groupe armé Kokorat Sans Ras (KRS), actif depuis plus de trois ans, opère principalement dans la commune de l'Estère et s'est récemment étendu à Gros-Morne. Spécialisé dans les enlèvements, les détournements de marchandises et la taxation illégale via des péages sur la RN1, KRS a formé une alliance avec le groupe armé Gran Grif, qui contrôle les communes de la Petite Artibonite et de Liancourt. Ces deux groupes collaborent également avec des organisations criminelles puissantes basées à Port-au-Prince, telles que celles de Village de Dieu et de Canaan, renforçant ainsi leur contrôle territorial et leur capacité militaire.*

*Cependant, KRS et Gran Grif se heurtent à une rivalité avec la Brigade d'autodéfense de Jean Denis, issue du mouvement Bwa Kale, et la Brigade de Pont Sondé. La police locale, dépassée par l'ampleur de la situation, s'est révélée incapable de contenir la violence. Dans certains cas, ses interventions ont impliqué une collaboration avec des groupes d'autodéfense, ce qui a entraîné des destructions supplémentaires et de nouveaux abus.*

<sup>14</sup> IPC, "Haiti: Acute Food Insecurity Situation for August 2024-February 2025 and Projection for March-June 2025,

<https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1157971/?iso3=HTI>

<sup>15</sup> OHCHR, « La violence des groupes criminels s'étend en dehors de Port-au-Prince : La situation du Bas-Artibonite de janvier 2022 à octobre 2023 », Genève : OHCHR, novembre 2023.

*Dans ce contexte, la violence envers les civils, les déplacements forcés et la diminution de la résilience des communautés sont des réalités tangibles. Selon l’OHCHR, en 2024, au moins 692 personnes ont été tuées (568 hommes, 101 femmes, 14 garçons et 9 filles) et 210 autres blessées (163 hommes, 46 femmes, 0 garçon et 1 fille) en raison des violences liées aux gangs dans l’Artibonite. Cette violence comprend trois types d’auteurs ou de contextes : les attaques de gangs (58 % des cas), les opérations des forces de l’ordre contre les gangs (20 %), et les actions des groupes d’autodéfense et des membres non organisés de la population (22 %). Au cours de la même période, au moins 1 081 personnes (632 hommes, 446 femmes, 1 garçon et 2 filles) ont été enlevées par des gangs.*

*Par ailleurs, en 2024, six cas de violences sexuelles perpétrées par des gangs ont été documentés dans l’Artibonite, tous attribués à des membres du gang Gran Griff dans la commune de Petite-Rivière de l’Artibonite. Il convient toutefois de noter que la violence sexuelle, en particulier lorsqu’elle est liée aux gangs, est largement sous-déclarée en raison de plusieurs facteurs : la peur des représailles, la stigmatisation sociale, le manque de confiance dans la police et le système judiciaire, ainsi que l’accès limité aux prestataires de services.*

	<b>Meurtres</b>	<b>Blessures</b>	<b>Enlèvements</b>	<b>CRSV</b>
Ennery	0	1	0	0
Gonaïves	5	4	0	0
Grand Saline	1	0	0	0
Gros Morne	33	6	103	0
L’Estère	25	10	353	0
Liancourt	45	20	114	0
Marchand Dessalines	45	26	47	0
Montrouis	30	17	58	0
Petite Rivière de l’Artibonite	337	78	376	6
Saint Marc	138	44	27	0
Saint Michel de l’Attalaye	5	3	0	0
Terre Neuve	6	1	3	0
Verrettes	22	0	0	0
<b>Total</b>	<b>692</b>	<b>210</b>	<b>1,081</b>	<b>6</b>

Source : OHCHR Haïti

*Ces dynamiques de violence laissées sans contrôle et ignorées jusqu’à ce qu’un conflit violent éclate ne sont pas seulement une menace pour la sécurité immédiate des populations, elles ont également des conséquences humanitaires et socio-économiques profondes, fragilisant encore davantage les moyens de subsistance et la résilience des communautés.*

### **Crise humanitaire et déplacements forcés**

*La violence en Artibonite s’inscrit dans une crise multidimensionnelle affectant l’ensemble du pays, marquée par une instabilité politique persistante, l’expansion des groupes criminels organisés et une récession économique prolongée (six années consécutives), avec un déficit estimé à 4,2 % du PIB en 2024.<sup>16</sup> Cette situation a un impact direct sur les capacités d’investissement public, entraînant une réduction du déficit budgétaire à 0,6 % du PIB pour l’exercice 2024, contre 2,3 % en 2023. Elle exacerbe des conflits liés à des facteurs socio-économiques et environnementaux, notamment le manque d’emplois et de travail décent, l’insécurité alimentaire et l’accès limité à l’eau, tout en*

<sup>16</sup> Cf. « Banque mondiale en Haïti », <https://www.banquemondiale.org/fr/country/haiti/overview>

*alimentant les tensions croissantes entre populations déplacées et communautés hôtes. Par ailleurs, Haïti est l'un des pays les plus vulnérables aux catastrophes naturelles, avec 96 % de sa population exposée selon la Banque mondiale. Il se classe également troisième au niveau mondial dans l'indice des risques climatiques à long terme, entraînant des pertes agricoles croissantes et une inflation exacerbée.*

*La crise humanitaire engendrée par la violence armée dans l'Artibonite ne se limite pas à la perte de vies humaines ; elle a également des répercussions profondes sur la sécurité alimentaire, la résilience socio-économique, la santé publique et les déplacements forcés des populations. Les groupes armés ciblent fréquemment les agriculteurs en imposant des taxes illégales pour l'accès aux terres, en volant récoltes et bétail, et en détruisant les systèmes d'irrigation. Face à ces menaces, de nombreux agriculteurs ont fui, laissant des terres cultivables à l'abandon, ce qui aggrave l'insécurité alimentaire. En 2023, près de 3 000 hectares de terres dans la plaine de l'Artibonite ont été abandonnés en raison de l'insécurité, perturbant ainsi la principale saison agricole, cruciale pour l'approvisionnement alimentaire national. Cette désorganisation du secteur agricole, pilier économique de la région, exacerbe la pauvreté et intensifie les tensions sociales.*

*Depuis 2022, des groupes armés ont pris le contrôle du barrage d'irrigation de Canneau, situé dans la 3<sup>e</sup> section communale de Petite-Rivière de l'Artibonite, empêchant ainsi la distribution d'eau aux points d'irrigation de la vallée et aggravant les risques de sécheresse. Cette situation compromet sévèrement les récoltes de riz et de produits maraîchers essentiels, tels que l'aubergine, le mirilton, le lalo, les haricots, le poireau, l'oignon, les tubercules ainsi que divers fruits et légumes.*

*Outre la violence systémique des groupes armés, les projets d'irrigation exacerbent également les conflits locaux. Par exemple, en avril 2023, des individus lourdement armés ont incendié plus de 25 maisons dans le cadre d'un conflit foncier près de Montrouis, une région d'importance touristique et agricole. Ce conflit portait sur des différends concernant la délimitation des terres et leur propriété. Malgré l'escalade de la violence, les forces de l'ordre locales ne sont pas intervenues pour y mettre fin, aggravant ainsi une situation déjà critique marquée par la montée des tensions foncières et la raréfaction des ressources.*

*La production rizicole, pilier économique de la région, a souvent été au centre de ces tensions foncières, les infrastructures agricoles et les projets de modernisation exacerbant parfois les rivalités pour l'accès à la terre et aux ressources en eau.*

*Les services sociaux de base sont également sous pression. À la mi-2024, 919 écoles étaient fermées dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite en raison de la violence, privant environ 156 000 élèves d'accès à l'éducation. Cela représente environ 5 % de toutes les écoles du pays, aggravant les inégalités et limitant les perspectives des jeunes générations.*

*Les déplacements internes, un autre aspect majeur de cette crise, sont largement provoqués par l'insécurité liée à la présence des gangs. Plus de 84 000 personnes ont été contraintes de fuir leur foyer dans l'Artibonite, représentant une augmentation de 90 % par rapport au dernier trimestre de 2024. Ces déplacés cherchent refuge principalement dans des zones urbaines plus sûres, telles que Saint-Marc, Gonaïves, Gros-Morne et Dessalines. Selon la dernière évaluation multisectorielle des lieux de déplacement (MSLA) menée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Artibonite, des tensions entre PDI et communautés hôtes ont été signalées dans 11 % des localités évaluées, en particulier dans les communes de Desdunes, Grande Saline, Marmelade, Anse Rouge et Petite-Rivière.<sup>17</sup>*

<sup>17</sup> OIM, « Analyses des aspects de cohésion sociale dans le Département de l'Artibonite », DTM, 2025.

*Les principales sources de tensions identifiées incluent :*

- *L'accès à la nourriture, cité comme un facteur de tensions dans 100 % des localités concernées,*
- *L'accès à l'eau (86 % des localités),*
- *L'augmentation des prix sur les marchés, perçue comme une conséquence directe de l'arrivée des PDI (43 % des localités),*
- *Les conflits liés à l'accès à la terre (43 % des localités).*

*Ces tensions accentuent la précarité des conditions de vie des populations déplacées et des communautés hôtes, tout en soulignant la nécessité d'interventions urgentes pour atténuer les conflits et renforcer la résilience locale.*

### ***Contraintes structurelles***

*La précarité de l'accès à l'emploi et aux moyens de subsistance, particulièrement pour les jeunes et les femmes en milieu rural, constitue un problème structurel en Haïti qui alimente la frustration et le manque de perspectives. Avec un taux de chômage élargi de 34,2 % en milieu rural et près de 75 % chez les jeunes de 20 à 25 ans, l'absence de dispositifs tels qu'une assurance chômage ou des politiques actives d'emploi prive une large partie de la population d'avenirs viables. L'emploi informel, qui représente près de 90 % des emplois, est concentré dans des secteurs vulnérables comme l'agriculture, avec des impacts disproportionnés sur les femmes. Cette précarité économique renforce le sentiment d'injustice et d'exclusion, poussant certains à se tourner vers des groupes criminels pour survivre.*

*L'accès aux ressources essentielles, comme l'eau, demeure une source de tensions, particulièrement dans les zones où les infrastructures sont inexistantes ou détruites. La pression sur les ressources naturelles, amplifiée par les changements climatiques et les catastrophes récurrentes, accentue les conflits entre populations locales et déplacés internes (PDI). Selon l'OIM, 1 041 299 personnes sont déplacées, dont 97 % en raison de la violence – une augmentation de 48 % par rapport au dernier trimestre de 2024, et près du triple par rapport à la même période l'année dernière. Les PDI, souvent en situation de précarité, cherchent refuge auprès de communautés déjà appauvries, intensifiant la concurrence pour des ressources limitées, telles que l'eau ou les terres agricoles, souvent marquées par des litiges fonciers.*

*Les communautés hôtes, déjà fragilisées, perçoivent ces arrivées comme une menace pour leur propre survie, aggravant les tensions sociales. Les déplacés, marginalisés, sont particulièrement vulnérables aux violations des droits humains, notamment les violences basées sur le genre (VBG). Les données montrent que les survivants de VBG sont majoritairement des PDI, avec un accès très limité aux services de soutien, perpétuant ainsi le cycle de violence et de précarité.*

*Le manque d'emplois décents, associé à une insécurité d'accès aux ressources essentielles, alimente un cercle vicieux de tensions locales et de conflits entre déplacés et communautés hôtes. En l'absence de réponses efficaces de l'État ou de la communauté internationale, et faute de solutions durables pour les PDI, ces dynamiques menacent la stabilité et la cohésion sociale en Haïti, où la lutte pour la survie quotidienne domine la vie d'une grande partie de la population.*

*Les conflits fonciers exacerbent ces tensions communautaires et constituent un facteur clé des dynamiques conflictuelles en Haïti. L'histoire du pays est marquée par des liens de connivence entre acteurs politiques, économiques et sécuritaires, influençant directement la situation des agriculteurs. En l'absence d'une véritable politique foncière et face aux dysfonctionnements du système judiciaire*

*dans le traitement des questions de titres de propriété – souvent inexistantes ou perdus au fil du temps –, les tensions entre les petits exploitants agricoles et les promoteurs de « mégaprojets » multinationaux restent un enjeu central dans l'analyse des conflits en Haïti.*

*Les conséquences de ces dynamiques conflictuelles politico-économiques sont désastreuses : enclavement du pays, destruction des infrastructures socio-économiques, crise humanitaire, déplacements de populations, paralysie d'activités économiques essentielles, émergence de nouvelles activités illicites, modification du tissu socio-culturel sous l'influence des réseaux criminels, exacerbation des tensions sociales – notamment dans la Vallée de l'Artibonite –, déficit de légitimité de l'État et insécurité généralisée dans de vastes zones du territoire.*

*Dans ce contexte, le manque de moyens nous contraint à adopter une approche essentiellement réactive, bien plus coûteuse que des mesures de prévention. L'absence d'investissements structurels et d'anticipation face aux crises ne fait qu'accentuer leur impact, rendant les interventions tardives et fragmentées, et limitant ainsi les capacités d'atténuation des risques et de renforcement de la résilience des populations.*

*En outre, les femmes et les jeunes font face à des vulnérabilités spécifiques. Les échanges avec des organisations de femmes de la région montrent que les femmes sont sous-représentées dans les structures décisionnelles locales et dans la gouvernance des ressources naturelles, malgré leur rôle central dans la gestion des ménages, la production agricole et les marchés locaux. Les jeunes, en particulier les jeunes femmes déplacées internes, rencontrent des obstacles majeurs à l'accès à l'emploi, à la terre et aux financements. Toutefois, des initiatives locales émergent : des coopératives féminines et des plateformes de jeunes, comme le Collectif du 3 octobre à Pont Sondé et la Plateforme des jeunes de Dessalines (PJD), commencent à jouer un rôle dans la médiation communautaire et le développement économique. Le projet s'appuiera sur ces dynamiques existantes et élargira l'implication des groupes de femmes<sup>18</sup> pour renforcer l'autonomisation de ces groupes.*

### **Contraintes spécifiques à la chaîne de valeur du riz en Artibonite**

*Concernant spécifiquement la chaîne de valeur du riz en Artibonite – au centre de ce projet –, les contraintes ci-dessus sont aggravées par plusieurs facteurs, également confirmés à travers des consultations préliminaires menées en février 2025 lors de la préparation de cette proposition de financement auprès du PBF :*

- **Accès limité et coût élevé des intrants agricoles :** *Les producteurs rencontrent d'importants obstacles pour accéder à des semences de qualité à des coûts abordables. Le réseau d'approvisionnement en intrants est fragmenté et inefficace, avec une offre insuffisante pour répondre aux besoins des agriculteurs (seulement 870 TM de semences de qualité disponibles en 2023-2024, contre une demande estimée à 2 400-2 600 TM).*
- **Coût de production en forte hausse :** *Le coût de production du riz a quintuplé en une décennie, passant de 55 400 gourdes/ha en 2012 à 272 600 gourdes/ha en 2023-2024. Cette augmentation est principalement due à la flambée des coûts de la main-d'œuvre pour la préparation des sols et l'entretien des cultures, ainsi qu'à la hausse des prix des engrais, atteignant 10 000 gourdes par sac de 50 kg.*
- **Gestion post-récolte inadéquate :** *Les producteurs maîtrisent mal les techniques de séchage, de stockage et de conservation. Les infrastructures existantes sont insuffisantes et inadaptées,*

<sup>18</sup> Pour exemple, Plateforme des femmes en action pour le progrès de l'Artibonite, Mouvman Fanm pou Avansman Latapi, Association des Femmes pour le Développement Socioéconomique du département de l'Artibonite.

*ce qui entraîne des pertes post-récolte importantes. Il existe un besoin urgent d'investissements dans des plateformes de séchage modernes et des unités de stockage.*

- **Manque de liens avec le marché** : *L'isolement des producteurs et le manque de coordination dans la chaîne d'approvisionnement les empêchent d'accéder aux marchés rentables. Le marché du riz local est peu structuré, et la commercialisation souffre d'un manque de connexions solides entre producteurs, transformateurs et acheteurs institutionnels.*
- **Faible résilience climatique** : *Les variétés de riz cultivées ne sont pas adaptées aux effets croissants du changement climatique. Les systèmes d'irrigation sont obsolètes et inefficaces, aggravant les périodes de sécheresse et d'inondation. Cette vulnérabilité climatique compromet encore davantage la sécurité alimentaire et l'économie locale.*
- **Faible accès à la terre** : *Le système de gouvernance foncière ne garantit pas la sécurité des droits d'usage ni des mécanismes de protection sociale et environnementale suffisants, ce qui génère des tensions liées aux déplacements forcés et à la perte de moyens de subsistance. Cette vulnérabilité est particulièrement prononcée chez les jeunes producteurs et les femmes, qui ont un accès limité à la terre, au crédit et à l'information technique, bien qu'elles jouent un rôle clé dans la transformation post-récolte et la commercialisation sur les marchés locaux.*

### **Pistes programmatiques pour renforcer la cohésion sociale en Artibonite**

*Il est donc essentiel d'adopter une approche intégrée combinant réponse humanitaire, consolidation de la paix et développement basé sur une analyse probante pour traiter les multiples dimensions de cette crise. Sans une action concertée visant à anticiper et prévenir les risques de conflit dans la région tout en s'attaquant aux causes profondes – telles que le manque d'opportunités économiques pour les populations défavorisées, l'exclusion et l'injustice sociale –, la situation dans le Département de l'Artibonite continuera de se détériorer, entraînant des conséquences graves pour l'ensemble du pays.*

*Par ailleurs, l'accès aux données sur la consolidation de la paix constitue un défi majeur en Haïti, y compris en Artibonite, comme l'ont confirmé les consultations menées pour cette proposition. Bien que des informations essentielles existent dans les rapports des projets précédents et les évaluations finales, elles restent sous-exploitées. La fragmentation des sources de données, le cloisonnement institutionnel et l'absence d'interopérabilité et de standardisation affaiblissent l'analyse empirique des conflits latents et persistants en Haïti. Cette situation limite l'accès à des informations fiables, entraînant une duplication des efforts, une inefficacité des interventions et une absence de coordination entre les acteurs engagés dans la consolidation de la paix. L'impossibilité d'appuyer les approches Nexus (humanitaire-développement-paix) sur des données probantes et des analyses conjointes aggrave encore ces défis.*

*Selon l'évaluation MSLA de l'OIM en Artibonite, les leaders communautaires sont les principaux mécanismes de résolution des conflits dans 81 % des localités.*

<b>Mécanismes de résolution de conflits</b>	<b>%</b>
Leaders communautaires	81%
Tribunaux	47%
Leaders religieux	45%
Police	31%
Comité de vigilance	21%
Autorités administratives	19%
Association communautaire	19%
Membres de gangs	5%

*Bien qu'il existe des forums plus formels au niveau des sections communales – dirigées par un organe exécutif, le Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC), un organe délibérant, l'Assemblée de la Section Communale (ASEC), et le Conseil de Développement de la Section Communale (CDSC) –, l'analyse de l'OIM et les consultations menées pour ce projet révèlent un besoin criant de créer, en complément, des espaces de dialogue locaux, inclusifs et participatifs. En s'appuyant sur les structures communales existantes, ces structures communautaires pérennantes seraient formées pour jouer un rôle essentiel dans la collecte de données, permettant ainsi de suivre l'évolution des tensions, d'anticiper les conflits et d'adapter les réponses locales en conséquence. Ceux-ci cibleraient les leaders communautaires, notamment les acteurs clés de la chaîne de valeur du riz, y compris les producteurs, les syndicats, et les organisations de jeunes et de femmes. Enfin, le projet intégrera activement les organisations de femmes et de jeunes dans les mécanismes de dialogue communautaire et les structures de gouvernance de la chaîne de valeur du riz, afin de renforcer leur participation décisionnelle et leur rôle dans la prévention des conflits.*

*Il ressort de cette analyse préliminaire que les risques pesant sur la stabilité et la cohésion sociale en Artibonite, ainsi que les opportunités de paix associées, sont les suivants :*

- *Affaiblissement des capacités institutionnelles à juguler les violences latérales et horizontales*  
→ *Identifier les acteurs et mécanismes institutionnels existants au niveau local et leurs besoins en renforcement de capacités.*
  - *Augmentation du risque de confrontations violentes entre populations hôtes et déplacés internes*  
→ *Cartographier les structures humanitaires et ONG locales et évaluer comment renforcer les synergies existantes comme levier d'action pour le projet.*
  - *Compromission de la sécurité alimentaire en raison de la baisse de productivité des chaînes de valeur, notamment celle du riz, dont dépend la majorité de la population*  
→ *Identifier les cadres institutionnels, associations et programmes agricoles existants au niveau local et leurs besoins spécifiques en accompagnement technique et financier que le projet pourrait adresser.*
  - *Exacerbation de la crise humanitaire, dont l'intensité ne cesse de croître en raison de la persistance et de l'accumulation des risques combinés*  
→ *Cartographier les infrastructures communautaires et les mécanismes locaux de consolidation de la paix et identifier leurs besoins en renforcement des capacités en coordination et suivi.*
  - *Intensification des conflits fonciers et autres violences inter- et intra-communautaires qui compromettent la cohabitation et la cohésion pacifique*  
→ *Mettre en place un mécanisme pérenne de suivi permettant d'identifier les déficits normatifs et institutionnels en matière de gouvernance foncière et proposer des pistes d'amélioration pour renforcer la sécurité des droits d'usage et la médiation foncière.*
- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies existants,<sup>19</sup> et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un

<sup>19</sup> Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

*En raison de son importance agricole, de sa proximité avec Port-au-Prince et de la forte recrudescence de violence récente, le département de l'Artibonite constitue une zone prioritaire pour de nombreuses interventions des Nations Unies dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNSDCF. Toutefois, la plupart de ces interventions ne s'intéressent pas spécifiquement aux liens entre les dynamiques et conditions de travail dans l'agriculture, et la prévention de la violence ainsi que la promotion de la paix, notamment par le renforcement de la cohésion sociale (voir ci-dessous). Ce projet vise à exploiter ces synergies techniques et opérationnelles pour amplifier son impact, rationaliser les coûts et garantir la pérennité des interventions. Des collaborations avec d'autres organisations (ex. IOM) et institutions financières internationales seront également explorées (par exemple, à travers le RCIA).*

*Le modèle d'intervention s'inspire des expériences menées dans la Grand'Anse, issues de la collaboration étroite entre l'OIT et le PAM, à combiner cette fois à une volonté de consolidation de la paix. Il est escompté que les leçons tirées de ce projet pourront être reproduites pour d'autres chaînes de valeur porteuses, comme le sel et le sorgho, ainsi que dans d'autres départements d'Haïti.*

*Au niveau national, cette intervention s'aligne avec les objectifs nationaux de développement (PSDH), la Politique et Stratégie Nationale d'Alimentation Scolaire (PNSAS), la Politique et Stratégie Nationale de Souveraineté et Sécurité Alimentaires et de Nutrition en Haïti (PSNSSANH), ainsi que la Politique Nationale de Protection et Promotion Sociales (PNPPS). Le PAM, en collaboration notamment avec l'OIT (l'OIT a rédigé deux sur quatre chapitres de la PNPPS), a soutenu le Gouvernement haïtien dans l'élaboration de la PNPPS, en partenariat avec le Ministère des Affaires Sociales et du Travail et le Fonds d'Assistance Économique et Sociale. Il accompagne également le Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST), intégré au programme PSARA (Protection Sociale Adaptative pour une Résilience Accrue) financé par la Banque mondiale (voir ci-dessous). Le projet proposé au PBF bénéficiera par ailleurs de relations étroites avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, le Ministère de l'Environnement, et le Ministère de l'Économie et des Finances..*

*En outre, ce projet s'inscrit pleinement dans les priorités du gouvernement, particulièrement à l'axe du « redressement socio-économique », identifié comme un pilier essentiel pour stabiliser les zones vulnérables et celles affectées par l'insécurité. En renforçant la résilience des communautés et en réduisant les tensions locales, cette initiative participe directement à la création d'un environnement propice à la tenue des élections et à la mise en œuvre des réformes prévues par le gouvernement.*

*En ce qui concerne les cadres onusiens, le projet s'inscrit pleinement dans l'UNSDCF (voir ci-dessus) et dans le HRP de 2024, notamment en matière de protection, d'accès aux services sociaux de base et de sécurité alimentaire. La nouvelle architecture institutionnelle du pays – comprenant le Conseil Présidentiel de la Transition, le gouvernement de transition, l'Accord politique pour une transition pacifique et ordonnée, ainsi que l'appui de la Mission Multinationale de Sécurité actuellement déployée en Haïti – nécessite une approche d'appui intégrée, ancrée dans la logique du triple nexus. Ce projet contribuera ainsi aux priorités de la transition, notamment dans les domaines de la sécurité publique et nationale, du redressement économique, de la réhabilitation des infrastructures, ainsi que de la sécurité alimentaire et sanitaire.*

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref résumé des interventions existantes dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
PROFIT	Norvège	Développement de la chaîne de valeur du cacao et de l'arbre véritable et ses acteurs locaux.	Utilisation des actions sur la chaîne de valeur du riz comme élément fédérateur des actions visant la consolidation de la paix et la cohésion sociale.
PSARA	Banque mondiale	Appuyer l'implémentation de la PNPPS, notamment à travers des transferts monétaires de des filets sociaux.	Utilisation des filets sociaux productifs pour adresser les sources des tensions liées à l'accès à la nourriture et à l'eau.
PARSA	Banque Mondiale	Appuyer le programme de cantines scolaires achats locaux et le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des organisations des producteurs agricoles.	Présenter aux bénéficiaires du projet les cantines scolaires comme un possible débouché de marches pour le riz.
RCIA	Banque mondiale/BID	Supporter la réhabilitation socioéconomique des zones affectés par la crise sécuritaire.	Contribution à orienter certaines orientations du RCIA vers la consolidation de la paix et la cohésion sociale, ainsi qu'élargir la portée du projet PBF
Projets PBF finalisés	PBF	Créations des mécanismes communautaires pour la prévention et résolution de conflit	Utilisation des mécanismes créés et/ou renforcés et des partenaires d'implémentation pour la mise en œuvre de ce projet.
EW4ALL		L'initiative "Early Warning for All" (EW4ALL) a été lancée par les Nations Unies en 2022 sous l'impulsion du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, avec pour objectif de garantir que chaque personne sur la planète soit protégée par un système d'alerte précoce d'ici 2027	.Partage des mécanismes de suivi et rapportage et contribuer à la pérennisation du réseau après la fermeture du programme PBF.

## II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

*Ce projet vise à consolider la paix dans le département de l'Artibonite en renforçant la cohésion sociale, avec une attention particulière portée aux groupes vulnérables, notamment les déplacés internes (PDI) et retournés, ainsi que les communautés d'accueil. Le projet propose une combinaison d'activités dans les domaines communautaires et socioéconomiques visant à prévenir les conflits et réduire la violence, notamment par l'amélioration de la résilience économique et sociale des populations affectées et la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce intégré dans le suivi communautaire.*

*La stratégie du projet repose sur trois axes principaux :*

### **1. Renforcement des mécanismes de dialogue et de gouvernance participative pour la gestion des tensions liées aux ressources naturelles**

- *Ces plateformes de dialogue communautaire locales réuniront des acteurs étatiques et non étatiques pour identifier et traiter les doléances, renforcer les relations entre les communautés hôtes et les PDI, et agir comme de mécanismes de suivi et, lorsque pertinent, d'alerte précoce.*
- *Les dialogues communautaires permettront d'aborder les problématiques liées à l'accès à la terre, notamment en identifiant les sources des conflits fonciers et en proposant des réponses consensuelles. L'inclusion des jeunes et des femmes sera une priorité pour assurer un engagement actif et équilibré dans ces dialogues.*
- *Ces espaces serviront également à sensibiliser les populations aux cadres réglementaires encadrant la production rizicole et à la gestion des terres.*

### **2. Renforcement des moyens de subsistance des populations marginalisées, en particulier des jeunes, des femmes et des PDI**

- *L'amélioration des conditions de vie des populations marginalisées passe par le renforcement de leurs moyens de subsistance à travers des formations techniques, des pratiques agricoles résilientes au climat, l'accès aux filets sociaux productifs et le développement d'activités économiques inclusives.*
- *Le projet mettra l'accent sur le renforcement des capacités et des compétences des producteurs locaux (interventions « push »), tout en stimulant la demande pour le riz et ses produits dérivés (interventions « pull ») via des débouchés de marché stratégiques et locaux, tels que les cantines scolaires — notamment à travers l'extension du programme « Home-Grown School Feeding » (HGSF) du PAM.*
- *Afin de garantir la durabilité des activités économiques, l'approche AIMS (Approach to Inclusive Market Systems) de l'OIT sera appliquée, en structurant une chaîne de valeur rizicole inclusive et durable grâce à une combinaison d'interventions « push » et « pull », tout en intégrant les principes de l'économie verte et de la résilience climatique.*
- *La mise en place d'un filet social productif favorisera l'inclusion socio-économique et l'engagement communautaire des populations les plus vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, qui risquent de participer à des violences communautaires et organisées faute d'alternatives viables.*

### **3. Gestion inclusive et création d'emplois dans la chaîne de valeur du riz**

- *Le développement de la chaîne de valeur du riz sera un levier inclusif et solidaire pour renforcer la confiance et pour réduire les tensions communautaires en générant des opportunités d'inclusion socioéconomique durables.*
- *Le projet soutiendra la structuration de coopératives dirigées et employant des membres des populations marginalisées, des PDI et des communautés hôtes, avec un focus sur les jeunes et les femmes.*
- *Le projet intégrera des pratiques agricoles durables et adaptées aux conditions climatiques extrêmes (ex. variétés de riz résistantes aux périodes prolongées de sécheresse et d'inondation, amélioration des systèmes d'irrigation adaptés aux conditions locales).*

- *Ces efforts permettront de limiter l'abandon des terres et les déplacements internes, tout en offrant des alternatives économiques susceptibles de dissuader l'engagement dans des activités liées aux gangs.*

*Cette approche holistique de consolidation de la paix et de la chaîne de valeur du riz exploite et développe les complémentarités entre les interventions du PAM et de l'OIT afin de générer des activités contribuant au triple nexus. Elle ne se limite pas à répondre aux dynamiques socio-économiques et politiques actuelles, mais vise également à prévenir les conflits futurs en plaçant l'emploi et le travail décent au cœur des stratégies de résilience en situation de crise, conformément à la Recommandation 205 de l'OIT sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience<sup>20</sup>. En intégrant la prévention et l'alerte précoce au cœur de son approche, ce projet renforce les capacités locales à anticiper et gérer les tensions de manière proactive, favorisant ainsi une paix durable alignée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).*

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.  
(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

***SI** les populations dans l'Artibonite, en particulier les plus vulnérables, disposent d'un mécanisme permettant d'anticiper les conflits et d'orienter le développement d'une alternative socio-économique stable et inclusive ;*

***SI** des opportunités économiques sont développées de manière équitable autour de la production rizicole, en prenant en compte les tensions liées aux ressources naturelles et en intégrant des mécanismes de prévention des conflits ; et*

***SI** le dialogue pour la paix et la gouvernance participative sont structurés autour de ces opportunités économiques, renforçant les relations intercommunautaires et la cohésion sociale ;*

***ALORS** les tensions sociales et les conflits diminueront, la coexistence pacifique sera renforcée, et la sécurité alimentaire et la résilience économique favoriseront une stabilisation durable des communautés affectées par la crise, tant dans l'Artibonite que dans d'autres départements à l'échelle nationale.*

**Parce que :**

- *L'inclusion économique et sociale réduit la marginalisation et les risques de violence en offrant des alternatives concrètes aux jeunes et aux groupes vulnérables, jetant ainsi les bases de la cohésion sociale à court terme et celles de la cohésion nationale à moyen et long terme.*
- *Un dialogue structuré et participatif autour des opportunités économiques favorise la gestion pacifique des conflits et le renforcement des relations intercommunautaires.*
- *Un environnement économique stable et équitable encourage la reconstruction, l'investissement et la résilience à long terme, réduisant ainsi les facteurs d'instabilité.*

<sup>20</sup> Recommandation R205 - Recommandation (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017

- *Une meilleure identification et un meilleur encadrement des ressources et des potentiels locaux et nationaux pour la paix renforcent les acquis de la consolidation de la paix à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société.*

**Hypothèses sous-jacentes :**

1. *Les initiatives économiques inclusives et durables réduisent la marginalisation socio-économique et diminuent la propension des jeunes à s'engager dans des violences communautaires et/ou organisées.*
  2. *Le dialogue communautaire et la gouvernance participative des ressources naturelles atténuent les conflits liés à l'accès et à la gestion des terres et de l'eau.*
  3. *Une participation accrue des femmes et des jeunes crée un environnement plus équitable et inclusif, déconstruit les stéréotypes de genre et favorise la paix.*
  4. *La localisation des opportunités de paix facilite le dialogue multi-acteurs et multi-institutionnels, contribuant ainsi à une vision commune de la consolidation de la paix à l'échelle locale, nationale et régionale.*
- c) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.  
Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

**Objectif de consolider la paix :** *Le projet vise à favoriser la coexistence pacifique entre les communautés hôtes et les déplacés internes (PDI) en renforçant la résilience économique inclusive dans la région de l'Artibonite et opérationnalisant un mécanisme d'alerte précoce d'ici 2027. Il repose sur une approche combinant le renforcement des moyens d'analyse, de subsistance, la création d'emplois décents dans la chaîne de valeur rizicole et l'instauration de mécanismes de dialogue communautaire.*

*L'initiative met particulièrement l'accent sur l'autonomisation des jeunes et des femmes, qui sont les premières affectées par les conflits et l'exclusion économique, en leur offrant des opportunités économiques durables, des formations adaptées et un rôle actif dans les instances de dialogue et de gouvernance locale.*

**Résultat : Amélioration de la résilience économique inclusive des jeunes et des femmes, en particulier les jeunes déplacées internes, permettant de renforcer la coexistence pacifique entre les communautés hôtes et les déplacés internes dans la région de l'Artibonite d'ici 2027.**

*Le projet adopte une approche interconnectée qui lie le développement économique inclusif à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix. Il s'appuie sur des mécanismes de gouvernance participative et de dialogue social pour structurer une gestion plus équitable des ressources naturelles et améliorer les opportunités économiques.*

*Les jeunes et les femmes, en particulier les jeunes déplacées internes, joueront un rôle moteur dans les efforts de stabilisation et de relance socioéconomique, en bénéficiant de formations, d'accès aux financements et d'un soutien renforcé pour leur intégration dans la filière rizicole.*

*Les produits proposés ci-dessous appuient la cohésion sociale à travers l'inclusion, la participation citoyenne et la création de liens sociaux.*

*Pour favoriser l'inclusion socioéconomique le projet vise à augmenter les compétences des bénéficiaires permettant à chacun de participer pleinement à la vie économique et sociale, à promouvoir l'emploi, la production locale et la mobilité sociale pour créer des opportunités pour tous, notamment pour les femmes, les jeunes et les PDI., et à encourager la participation citoyenne permettant à chacun de s'exprimer et de contribuer aux décisions qui le concernent.*

*Renforcer les liens sociaux et communautaires passe aussi par le soutien aux initiatives communautaires, l'organisation d'événements de convivialité et la facilitation de l'accès aux mécanismes de dialogue communautaire. La promotion du vivre-ensemble nécessite une sensibilisation à la diversité et à la tolérance et la mise en place de mécanismes de prévention et de gestion des conflits.*

*D'autre part, durant la phase de démarrage, un plan de travail clair sera élaboré, lors de l'atelier de planification-programmation stratégique annuel du projet et annuellement mis-à-jour, avec l'appui du Secrétariat-PBF, pour la mise en œuvre du mécanisme d'alerte précoce décrit dans le Résultat 1. Ce plan sera partagé avec le PBSO afin d'assurer une compréhension commune des activités prévues et de garantir une coordination efficace dès le début du projet. Ce processus sera étroitement lié à la révision et au renforcement de la matrice de risques, ainsi qu'à l'approfondissement des approches « ne pas nuire » qui guideront la mise en œuvre. En parallèle, une stratégie de coordination avec les partenaires locaux et les parties prenantes clés sera développée, fondée sur une analyse approfondie des dynamiques contextuelles et des capacités existantes, afin d'assurer une mise en œuvre contextualisée et complémentaire des mécanismes communautaires.*

*Les mécanismes d'engagement communautaire et d'alerte précoce établis dans le cadre du Résultat 1 alimenteront systématiquement la planification et la mise en œuvre des activités du Résultat 2, y compris la composante menée par le PAM. Ce lien garantira que la sensibilité aux conflits et les risques identifiés localement orientent le ciblage, le calendrier et les modalités de mise en œuvre, renforçant ainsi les résultats de consolidation de la paix et l'impact en matière de résilience des interventions de sécurité alimentaire.*

***Produit 1 : Les populations marginalisées, notamment les jeunes, les femmes et les déplacés internes, disposent de moyens de subsistance améliorés et participent activement à l'économie locale d'ici fin 2027.***

*Le projet renforcera les compétences et l'employabilité des jeunes, des femmes et des déplacés internes (PDI) en leur donnant accès à des opportunités économiques viables et adaptées à leurs besoins. Il intégrera également des filets sociaux productifs afin de sécuriser les revenus des populations les plus vulnérables et d'accroître leur résilience face aux chocs économiques et sociaux.*

***Activités principales :***

*Activité 1.1 : Renforcer les compétences techniques et entrepreneuriales des groupes vulnérables, notamment des jeunes et des femmes, pour faciliter leur intégration dans la chaîne de valeur rizicole et d'autres secteurs porteurs.*

*Activité 1.2 : Mettre en place d'un filet social productif ciblant 5 000 personnes vulnérables, incluant un accompagnement économique et social (santé, prévention, appui psychosocial), avec une priorité donnée aux femmes et aux déplacés internes.*

*Activité 1.3 : Développer un mécanisme de dialogue communautaire, d'alerte précoce et de suivi, garantissant la participation active des PDI, des membres des communautés hôtes et des femmes et jeunes leaders dans l'identification des besoins économiques et sociaux, ainsi que dans l'analyse et l'atténuation des conflits communautaires, afin d'orienter les interventions stratégiques et de renforcer la résilience des communautés.*

*Activité 1.4 : Soutenir des initiatives économiques locales menées par des groupes sous-représentés, y compris des coopératives agricoles et microentreprises, pour renforcer leur intégration dans les marchés locaux et nationaux.*

***Produit 2 : La production rizicole en Artibonite est gérée de manière inclusive et favorise l'insertion économique des jeunes et des populations vulnérables d'ici fin 2027.***

*Le projet facilitera la revalorisation de la chaîne de valeur du riz et l'insertion professionnelle et entrepreneuriale des jeunes, des femmes et des déplacés internes en soutenant la structuration de coopératives, en facilitant leur accès aux marchés et en améliorant leur capacité à s'adapter aux défis économiques et climatiques.*

***Activités principales :***

*Activité 2.1 : Créer et renforcer les coopératives agricoles inclusives, dirigées par des jeunes et des femmes, avec une attention particulière aux déplacés internes et aux petits producteurs vulnérables.*

*Activité 2.2 : Appuyer la structuration des relations commerciales entre producteurs, fournisseurs d'intrants et acheteurs institutionnels, notamment via le Programme National de Cantines Scolaires, pour favoriser l'intégration du riz local dans les circuits de distribution.*

*Activité 2.3 : Développer un système d'appui aux infrastructures agricoles, incluant des unités de stockage et des équipements de transformation, réduisant ainsi les pertes post-récolte et améliorant la qualité du produit fini.*

*Activité 2.4 : Promouvoir les pratiques agricoles durables et climato-résilientes, telles que l'adoption de variétés de riz adaptées aux sécheresses et aux inondations, l'amélioration des systèmes d'irrigation pour une gestion efficace des ressources, ainsi que la systématisation d'un mécanisme de suivi et évaluation à base communautaire (S&EBC). Cette activité implique également la mise en place d'un mécanisme de suivi et évaluation à base communautaire (S&EBC) regroupant les différentes coopératives agricoles inclusives, dirigées par des jeunes et des femmes. Ce S&EBC facilitera, avec l'appui du RCO-PBF, la collecte et de la remontée des données via une plateforme numérique et de messagerie en lien avec le projet et d'autres initiatives similaires.*

***Considérations liées à la séquence des activités***

- 1. Approche inclusive dès le départ :*** Les activités du projet seront planifiées et mises en œuvre en tenant compte des besoins spécifiques liés au genre, à l'âge et aux vulnérabilités sociales, notamment à travers une stratégie qui vise à promouvoir une participation active des femmes dans l'économie locale et en tant qu'actrices de changement.
- 2. Renforcement progressif des capacités :*** Les jeunes hommes et femmes seront impliqués dès les premières étapes pour leur permettre de développer leurs compétences au fil du projet.
- 3. Établissement des espaces de dialogue :*** Les cadres de concertation et espaces communautaires seront instaurés en amont pour structurer les interactions et résoudre les tensions dès les premières phases du projet.
- 4. Focus sur la durabilité :*** Les solutions locales identifiées devront être intégrées aux mécanismes existants pour garantir leur pérennité.

- d) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extraits et activités du cadre de résultats.

*Le projet ciblera prioritairement les zones rurales de la Vallée de l'Artibonite, où se concentrent la production rizicole du pays et les dynamiques de déplacement forcé, les tensions liées à l'accès aux ressources naturelles, et les vulnérabilités socioéconomiques accrues des jeunes, des femmes et des personnes déplacées internes (PDI). Les communes spécifiques seront confirmées lors de la phase de démarrage du projet, en fonction des critères suivants :*

- *Niveau d'exposition aux tensions communautaires identifiées (notamment accès à la terre et à l'eau).*
- *Présence de PDI et d'autres groupes marginalisés vulnérables.*
- *Opportunités de renforcer ou d'étendre des chaînes de valeur existantes, en particulier dans le secteur rizicole.*
- *Synergies avec le Programme National de Cantines Scolaires du PAM et d'autres interventions humanitaires ou de développement déjà en cours.*
- *Existence de structures communautaires ou institutionnelles fonctionnelles pouvant appuyer l'implantation rapide du projet.*
- *Niveau de sécurité acceptable pour le personnel du projet.*

*En raison de la volatilité de la région, en particulier entre la phase de rédaction du projet et celle de sa mise en œuvre, il sera essentiel d'adapter la sélection des communes d'intervention sur la base d'une révision actualisée de la matrice des risques, qui sera menée durant la phase de démarrage. Cette révision pourra conduire à la relocalisation de certaines activités vers des zones où le contexte sécuritaire et opérationnel est plus favorable. Cela tient également compte des synergies possibles avec d'autres projets-PBF et actions stratégiques similaires d'autres partenaires comme la Banque mondiale et la BID notamment dans le grand-nord du pays.*

#### **Critères de sélection des participants**

*Les participantes et participants au projet seront sélectionnés selon les principes suivants :*

- *Priorité accordée aux jeunes, aux femmes, aux PDI et aux petits producteurs marginalisés.*
- *Volonté de s'engager dans des initiatives de moyens de subsistance, des coopératives ou des espaces de gouvernance participative.*
- *Représentation équilibrée entre les communautés hôtes et déplacées.*
- *Participation active de personnes issues de différents groupes d'âge et d'horizons socioéconomiques.*

*Le projet appliquera des critères sensibles au genre et à l'âge à toutes les étapes du ciblage et de la mise en œuvre, conformément à la politique Ne Pas Nuire. Des mesures spécifiques seront également mises en place pour minimiser les risques de stigmatisation ou de marginalisation supplémentaires, en tenant compte des dynamiques locales et des risques différenciés que peuvent rencontrer les jeunes et les femmes.*

*Les expériences du BIT et du PAM dans l'identification de bénéficiaires seront mises au profit pour capitaliser les bonnes pratiques et minimiser les erreurs d'inclusion et d'exclusion.*

### **Parties prenantes et partenaires**

*Le projet collaborera avec un large éventail d'acteurs, conformément à l'approche tripartite de l'OIT et les modalités d'engagement du PAM :*

- **Entités publiques** : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), Organisation pour le Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA), Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA), ainsi que les organes de gouvernance locale des sections communales (CASEC, AsEC, CDSC).
- **Producteurs et employeurs** : fédérations et associations de producteurs existantes, coopératives agricoles (en particulier celles dirigées par des jeunes et des femmes) et acteurs privés de la chaîne de valeur rizicole, ex. la Fédération des Associations d'Irrigants dans la Vallée de l'Artibonite (FASSIVALL).
- **Travailleurs et représentants** : syndicats agricoles et structures collectives existantes.
- **Organisations communautaires et de la société civile** : ex. l'Association Vive Haïti Livres, qui joue un rôle important dans la mobilisation communautaire.
- **Organisations de femmes et de jeunes** : ex. Plateforme des Jeunes de Dessalines (PJD) et Collectif du 3 octobre, Plateforme des Jeunes de Dessalines, Association Vive Haïti Livres de Saint-Marc (femmes), Plateforme des femmes en action pour le progrès de l'Artibonite (femmes), Mouvman Fanm pou Avansman Latapi (femmes), Association des Femmes pour le Développement Socioéconomique du département de l'Artibonite (femmes).
- **Agences des Nations Unies et partenaires humanitaires et du développement**, le PAM à travers ses interventions dans les cantines scolaires et ses partenariats locaux, OIM et OCHA en relation avec les PDI, OHCHR sur la résolution des conflits fonciers, Banque Mondiale par rapport à l'implémentation du RCIA, ainsi que d'autres partenaires qui travaillent sur le développement rural de l'Artibonite.
- **Banque Mondiale** : Le PAM explorera activement les opportunités de partager les enseignements et les avancées de ce projet financé par le PBF avec la Banque mondiale, afin de mettre en évidence les synergies possibles avec d'autres initiatives actuellement mises en œuvre par le PAM dans les départements voisins avec l'appui financier de la Banque mondiale. Il est important de préciser que les fonds du PBF financeront spécifiquement les activités nécessaires à la mise en œuvre et à la validation d'un concept d'engagement axé sur la consolidation de la paix. Ce concept, élaboré dans le cadre du présent projet, servira à orienter et guider par la suite l'utilisation des financements de la Banque mondiale, notamment au bénéfice des interventions du PAM intégrant des dimensions de consolidation de la paix. Cette approche garantit l'absence de double financement, tout en favorisant une complémentarité stratégique, la capitalisation mutuelle des bonnes pratiques et l'identification d'axes de coordination ou d'expansion, dans une logique de cohérence territoriale et d'impact renforcé.

### **Consultations préalables**

*La conception du projet a été éclairée par des consultations menées début 2025 avec des autorités locales, des associations de producteurs et de femmes, des jeunes leaders communautaires, ainsi que des représentants de PDI et de communautés hôtes. Le ciblage final sera affiné lors de la phase de démarrage (Inception), avec des consultations supplémentaires pour valider les priorités locales et assurer la participation active des communautés concernées.*

*Une étude de base sera réalisée pour peaufiner les interventions proposées, sélectionner les partenaires d'implémentation et valider les indicateurs principaux du projet.*

### III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
<b>Organisation de convocation : BIT</b>  Partenaires d'exécution : - Délégation Départementale du Ministère de l'Agriculture - Organisations de Développement de la Vallée de l'Artibonite - Organisations des représentants des employeurs et travailleurs - Associations des Jeunes et de Femmes locales - Fédération des Associations d'Irrigants dans la Vallée de l'Artibonite - Coopératives et organisations de producteurs du riz	\$3.2M	Norvège, Département du travail des USA, PBF, SDG Fund	Port au Prince, Caracol, Jeremie.	24 staff 3 staff seront placés à Gonaïves pour l'implémentation du projet.	6
<b>Organisation bénéficiaire : PAM</b>  Partenaires d'exécution :  Un processus compétitif sera lancé afin de sélectionner un partenaire	USD 169 Million	USA, le Gouvernement d'Haiti, la Commission Européenne, Canada, la France, la Suisse	Port au Prince, Gonaives, Jeremie, Miragoane et Cap Haitien.	Total de personnes du PAM en Haiti 325 (248 nationaux et 67 internationaux). En Port au Prince 208 staff et 29 à Gonaives	10

coopérant pour la mise en œuvre des activités et afin d'assurer un suivi régulier auprès des acteurs locaux bénéficiaires de ce projet.					
---	--	--	--	--	--

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquez les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'annexe A et joignez les mandats clés du personnel.

*Le PAM-OIT mettrons en place une équipe de gestion de projet composée d'un Coordonnateur National de Projet (CNP) et de staff d'appui administratif et opérationnel, de suivi-évaluation et rapportage ainsi que de communication et visibilité, financés par le projet. L'équipe de gestion fera appel à consultants nationaux et internationaux pour l'implémentation des activités dont l'expertise du Coordonnateur ne sera pas suffisante. Finalement, le projet couvrira les coûts opérationnels qui seront minimisés par le fait que le staff d'OIT serait logé sur les installations du PAM.*

*En résumé, l'équipe du projet sera composée des ressources humaines suivantes (représentant 20% du budget total du projet). Cette équipe est composée :*

Postes	Responsable	Rôles	Budget
Coordonnateur(trice) de projet Grade NOA	OIT	Il/elle aura pour mande de : assurer la coordination de l'ensemble des activités du projet ;Veiller, en étroite collaboration avec le chargé de programme et le M&E, sur la cohérence et la temporalité dans la mise en œuvre des activités ; Consolider les rapports narratifs et financiers et autres supports techniques tels que les outils de communication et de plaidoyer ; Assure la liaison avec le Secrétariat du PBF.	2 %
Chargé(e)s du M&E Grade G6	OIT	Il/elle aura pour mandat de : Conduire l'ensemble des activités de suivi et évaluation du projet, sur la base des indicateurs de performance du cadre logique, consolidant les "évidences" sur la mise en œuvre des activités du projet.	2 %
Assistant(e) administratif/ve et financier/ère Grade G4	OIT/PAM	Il/elle aura pour mandat de : Assurer le suivi administratif et financier des activités, de la coordination avec le service des passations de marché, du respect des procédures, de la consolidation des rapports financiers dus au PBF.	1 %
Chauffeur Grade G2	OIT	Il/elle aura pour mandat de : conduire les véhicules pour le transport des passagers autorisés, livrer et collecter des documents et d'autres articles.	1 %

Technical backstopping P4/P5	OIT	Staff technique en charge de fournir appui technique pour l'implémentation du projet.	4 %
---------------------------------	-----	---	-----

*La mise en œuvre, le suivi-évaluation des activités ainsi que la direction stratégique du projet seront assurées grâce à une instance de gouvernance articulée à trois (3) niveaux :*

***Le Comité de pilotage-CoPil** qui est présidé par le ministre de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural et co-présidé par le chef de l'agence lead du projet (ou de manière tournante entre les deux chefs d'agences PAM-OIT ou chefs de programme) avec la participation des responsables d'ONG-OCBs récipiendaires, le RCO, le PBF ainsi que d'autres institutions nationales partenaires impliquées dans le projet. Il veille à l'approbation des orientations stratégiques du projet et se réunit au minimum une fois par an. Le CoPil a pour mandat de formuler les orientations stratégiques en vue d'une bonne mise en œuvre des interventions du projet. Les réunions du CoPil mobiliseront également – comme observateurs – les représentant(e)s des associations de femmes et de jeunes et du secteur agricole de la zone du département de l'Artibonite.*

***Le Comité de suivi technique** qui est composé des points focaux des deux agences (PAM et OIT) ainsi que des points focaux au sein des partenaires de mise en œuvre/réceptaires des fonds du projet au niveau du département de l'Artibonite. Il a pour mandat d'élaborer les plans de travail annuels, d'établir les principaux termes de référence, notamment pour les actions conjointes et les opérations de communication conjointes, et de préparer les sessions du comité de pilotage pour approuver les éventuelles actions correctives. Ce comité se réunit une fois par mois.*

***Groupe de suivi-évaluation communautaire :** placé sous la facilitation du Coordonnateur(trice) de projet, cet espace de discussion formel autour des interventions du projet sera soutenu par le/la chargé(e) de suivi-évaluation et reporting du projet. Il sera composé des représentants des bénéficiaires directs, y compris des espaces communautaires de cohésion sociale et de paix mis en place par le projet sur le terrain, ainsi que les chargé(e)s de communication des deux agences et du RCO. Il a pour mandat de faciliter la localisation des réalisations clés du projet et de favoriser le recueil et la remontée des informations disponibles sur les perceptions relatives aux interventions du projet.*

*Ce groupe constitue également une partie intégrante de la stratégie de suivi des risques (tableau des risques du projet) associés à la bonne mise en œuvre des activités. À cet effet, il impliquera la mise en place et l'animation de forums de dialogue et de médiation intercommunautaire afin de traiter de manière proactive les tensions liées à l'accès aux ressources naturelles et de prévenir et gérer pacifiquement les conflits susceptibles d'affecter la stabilité communautaire (notamment les conflits fonciers, les tensions entre personnes déplacées et communautés d'accueil, ainsi que les conflits d'intérêts politiques et électoraux).*

*Les efforts de communication et de visibilité sur les activités du projet seront coordonnés entre les deux agences et si possible avec l'appui du Secrétariat du PBF. De plus, une attention sera portée aux échanges avec les partenaires techniques et financiers engagés sur les principaux axes de ce projet par le biais de la concertation technique des partenaires (CTP) au sein d'UNCT. Ceci entend assurer une harmonisation des actions mais aussi l'identification des fonds additionnels, dans l'esprit de la fonction catalytique des financements du PBF.*

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

*La matrice de risques du projet intègre une approche Ne Pas Nuire (“do no harm”) renforcée, avec une attention particulière portée aux groupes vulnérables ciblés par le projet, notamment les jeunes, les femmes et les PDI. Le projet combinera un suivi contextuel régulier avec des mécanismes d’alerte précoce et un suivi communautaire participatif, permettant de détecter rapidement les risques émergents et d’adapter les interventions. Des mesures spécifiques seront mises en œuvre pour atténuer les risques qui pourraient affecter de manière disproportionnée les femmes et les jeunes, en garantissant leur participation sécurisée et équitable à toutes les activités du projet.*

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d’atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Dégradation du contexte sécuritaire	Élevé	Surveillance constante en collaboration avec UNDSS et les autorités locales. Implication du groupe de suivi-évaluation communautaire pour signaler les risques locaux. Adaptation des activités en cas d’insécurité. Des stratégies spécifiques seront mises en place pour protéger la participation des femmes et des jeunes, notamment l’utilisation d’espaces sûrs et d’horaires adaptés. En consultation avec le CoPil/et les procédures existantes, il pourrait également être envisagé des plans mettant l’accent sur les synergies entre initiatives similaires et explorant les partenariats afin de mieux cibler des zones connexes au sites du projet.
Désengagement des acteurs locaux	Moyen	Suivi régulier par le personnel du projet. Mobilisation des leaders communautaires jeunes et féminins dès le départ pour renforcer l’appropriation locale. Adaptation des rôles et responsabilités en cas de changements de contexte.
Impact sur les bénéficiaires du projet	Moyen	En cas de perturbation sécuritaire, redéploiement des activités vers des zones plus sûres. Le mécanisme d’alerte précoce permettra de détecter rapidement les risques pour les bénéficiaires, en particulier pour les groupes vulnérables.
Tensions entre les personnes déplacées et les communautés d’accueil	Moyen	Établissement de dialogues communautaires dès les premières phases. Des facilitateurs formés en sensibilité au genre et en prévention des conflits seront impliqués. Le mécanisme d’alerte précoce intégrera le suivi de ces tensions pour réagir rapidement.
Risque exogène lié aux catastrophes naturelles	Moyen	Coordination étroite avec la Direction générale de la protection civile (DGPC) et intégration des considérations climatiques dans les activités agricoles (choix des variétés de riz, systèmes d’irrigation résilients). Le projet appliquera une approche différenciée pour s’assurer que les jeunes, les femmes et les PDI ne soient pas disproportionnellement affectés.
Intervention sécuritaire internationale affectant la mobilité et la sécurité	Élevé	Révision régulière du contexte (RVC) par le Comité de pilotage. Utilisation accrue des mécanismes communautaires pour maintenir certaines activités même en cas de restrictions de mobilité. Ajustement des plans en fonction de la situation sécuritaire et engagement de représentants locaux pour maintenir le lien avec les bénéficiaires.

*La matrice de risques sera actualisée régulièrement en concertation avec le Comité de pilotage et le groupe de suivi-évaluation communautaire. Les risques spécifiques aux jeunes, aux femmes et aux PDI*

*feront l'objet d'un suivi renforcé, et des mesures d'atténuation supplémentaires pourront être intégrées en fonction de l'évolution du contexte et des retours des bénéficiaires.*

*Durant la phase de démarrage, un plan de travail sera élaboré en lien avec la révision de la matrice des risques et l'intégration des approches « ne pas nuire ». Compte tenu de la volatilité du contexte, cette révision pourra conduire à ajuster la sélection des communes et à relocaliser certaines activités si nécessaire.*

- d) **Suivi / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

*Conformément aux procédures du PBF, les activités de suivi et évaluation du projet s'articulera autour l'approche ci-dessous :*

- *L'affectation des fonds variant entre 5 et 7% du budget total du projet, soit 210,000\$, aux activités de suivi et évaluation. Cette ligne d'activité sera répartie en deux dont 54% sera affecté à l'OIT et les autres 46 % seront affectés au PAM. Par contre le budget global de l'évaluation sera attribué à l'agence lead qui est l'OIT.*
- *La mise en place d'un système de collecte, de traitement et d'analyse régulière des données. Cela permettra de mesurer les progrès réalisés et d'identifier à temps les défis qui sous-tendent la mise en œuvre des activités. Le spécialiste M&E du projet, placé sous la coordination de l'OIT, aura la responsabilité de cette tâche. Ce dernier travaillera en étroite collaboration avec le spécialiste M&E du portefeuille PBF en Haïti ainsi qu'un appui d'un consultant expert mise à la disposition par le RCO.*
- *Un volet spécifique de production de connaissances et de recherche sera intégré afin de suivre et documenter l'impact des activités sur la paix. Il s'agira notamment d'évaluer comment les actions axées sur la résilience socio-économique contribuent à prévenir l'expansion de la violence organisée en Haïti. Ce dispositif de suivi permettra de démontrer cet effet de manière proactive et de servir de levier de compréhension pour d'autres acteurs.*
- *Le développement d'outils mixtes comme moyen de suivi et évaluation du niveau d'avancement et de la performance du projet. Il s'agira notamment du tableau de bord suivi des activités, du plan de travail annuel (PTA), du plan de travail opérationnel (PTO), du plan de suivi et évaluation, et du tableau de suivi de la performance des indicateurs.*
- *La réalisation d'activités de suivi tenu au quotidien par les projets PBF comme*
  - *Le suivi du contexte, qui permettra d'apprécier le niveau d'évolution du contexte dans lequel le projet est implémenté. Cela aidera à appréhender en temps réel, l'évolution des événements susceptibles d'entraver la réalisation des activités et d'affecter la vie du personnel implique dans la mise en œuvre du projet.*
  - *Le suivi de l'exécution (suivi du processus), qui permettra d'apprécier l'état d'avancement et de réalisation des activités des différentes composantes prévues dans le PTA et d'identifier les écarts dans la mise en œuvre afin d'apporter des actions correctives. Ce suivi se fera mensuellement, trimestriellement et semestriellement.*

- *Le suivi de la performance, qui permettra de collecter des informations sur les progrès réalisés au niveau des indicateurs de performances et des résultats contenus dans le plan ou la matrice de suivi-évaluation. Les indicateurs de produits et de résultats feront l'objet de mesure régulière et de mise à jour afin d'évaluer les progrès réalisés y compris les écarts.*
- *Le suivi des bénéficiaires, qui permettra de mesurer et prendre en compte leurs degrés de satisfaction sur les interventions du projet et d'apporter d'éventuels mesures correctives.*
- *Le suivi financier, qui permettra de comparer et d'analyser les dépenses prévues et celles réalisées et d'identifier si possible des écarts entre elles.*
- *La stratégie de suivi des risques (tableau des risques du projet), qui permettra, grâce au groupe de suivi-évaluation communautaire, d'initier des forums de dialogue et de médiation intercommunautaire en vue du suivi, de l'analyse et de la proposition de mesures correctives face aux défis sécuritaires et autres, étroitement liés à l'environnement de mise en œuvre du projet.*
- *La réalisation d'activités d'évaluation comme*
  - *La réalisation d'une étude de ligne de base en vue de stabiliser les indicateurs initialement définis. Cette étude devra intégrer clairement des indicateurs de promotion de paix et cohésion sociale. Cette étude sera menée dans les trois premiers mois qui suivront le démarrage du projet.*
  - *La réalisation d'enquêtes de perception, d'enquêtes d'opinion et des visites de terrain périodiques afin de collecter des données conformément au cadre des résultats. Ces enquêtes et visites auront lieu au moins une fois par semestre.*
  - *La réalisation d'une enquête finale (end ligne) visant à mesurer l'évolution des indicateurs et changement opérés par le projet, incluant une analyse spécifique de l'effet des interventions sur les dynamiques de paix, de cohésion sociale et de réduction des risques de conflits. Cette enquête aura lieu dans les deux derniers mois de la fin du projet. Cette activité permettra aussi de produire des connaissances sur le rôle de l'emploi et de la sécurité alimentaire pour la prévention des conflits et la cohésion sociale.*
  - *La réalisation d'une évaluation finale indépendante qui permettra de s'assurer que les résultats prévus ont été atteints et de tirer les leçons apprises. Cette évaluation aura lieu dans les trois mois après la fin du projet.*
- *La soumission de quatre rapports narratifs et financiers au Secrétariat du PBF, en raison de deux rapports par an (juin et novembre) sur les deux années prévues pour la durée du projet. Ces rapports permettront de renseigner le niveau d'avancement du projet en données chiffrées et factuelles durant la période considérées. Le projet soumettra aussi un rapport final trois mois après la fin du projet et un rapport financier certifier l'année suivant celle de la clôture opérationnelle du projet.*
- *Le développement d'une stratégie de communication en vue de valoriser les activités du projet auprès du public et des différentes parties prenantes. Dans le souci de redevabilité, cette stratégie permettra par ailleurs de créer un couloir de communication fluide envers ces différents acteurs du projet tant dans la mise en œuvre des activités que dans l'atteinte des résultats prévus. Un budget de 105,000 \$, soit 3,5% du budget total du projet, sera affecté aux activités communication qui couvrirons notamment la mobilisation d'un jeune spécialiste en communication, le développement de matériel de visibilité et de communication du projet et l'achat d'équipement de communication pour assurer la couverture des activités.*

- *L'organisation des CoPIL : cette activité sera tenue trois fois durant la mise en œuvre du projet dont une la première année de projet, une second la deuxième année et une dernière pour la clôture dudit projet.*
  - *Préparer l'analyse nécessaire à l'expansion de ce programme dans d'autre zone prioritaire.*
- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

*Les activités du projet reposent sur des expériences réussies dans différents domaines d'intervention de ce projet des deux agences bénéficiaires, soit par des projets individuels ou conjoints, qui ont eu un impact démontré sur le développement local et la sécurité alimentaire. Lesdites expériences seront capitalisées et complétées dans ce projet avec des expériences avérées des autres projets PBFs sur la consolidation de la paix et la cohésion sociale (pour exemple Projet CVR 1 et 2 : Vers un engagement des acteurs pour la réduction de la violence communautaire dans les quartiers à risque et Projet Appuyer les initiatives nationales en matière de renforcement de l'autorité de l'État afin d'améliorer les relations État-Citoyen et encourager le développement d'une paix durable en Haïti). De ce fait, le projet agit sur les volets paix et développement d'une façon coordonnée, assurant aussi une contribution à la pérennisation des résultats.*

*Un deuxième aspect concernant la pérennisation est la résilience et l'engagement communautaires à travers des mécanismes de dialogue participatifs consolidés, qui seront aussi des mécanismes d'alerte précoce, et qui permettront d'identifier les sources de conflits, d'envisager des solutions consensuelles et de renforcer les relations inter- et intra-communautaires, y compris avec les PDI. Le renforcement de l'autonomisation des femmes et la participation active des femmes dans l'économie locale seront également des éléments clés pour la soutenabilité de l'intervention.*

*Finalement, le renforcement des capacités et la création durable de moyens de subsistance des acteurs locaux, soit des individus -principalement jeunes hommes et femmes- ou des organisations sera un atout majeur pour la soutenabilité de l'approche. Le développement de la chaîne de valeur du riz fondé sur des approches innovantes et inclusives et sensibles au genre offre des perspectives économiques aux producteurs et à leurs organisations avec des retombées concrètes pour les communautés. De plus, la production de riz deviendra un intrant pour le Programme National des Cantines Scolaires, substituant ainsi l'achat de riz importé et contribuant par là-même à atteindre l'objectif de 100% d'achat de produits locaux vers 2030 du PAM.*

*À terme, la démonstration du potentiel stabilisateur de cette initiative ouvrira la voies ver la mise à niveau national de cette initiative en programme phare couvrant les zones prioritaires en Haïti. En renforçant la résilience des communautés et en réduisant les tensions locales, cette initiative participe directement à la création d'un environnement propice à la tenue des élections et à la mise en œuvre des réformes prévues par le gouvernement.*

#### **IV. Budget du projet**

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds

suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet. Veuillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants: 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veuillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençement des projets.

Remplissez deux tableaux dans l'**annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

*Le budget du projet est estimé à USD 3M, avec une distribution préliminaire de 70% pour les activités et 30% pour les coûts indirects (y compris de gestion opérationnelle, du personnel et de suivi et évaluation).*

**Produit 1 : « Les jeunes, les femmes, les déplacés internes et les communautés hôtes disposent de moyens de subsistance améliorés et participent activement à l'économie locale d'ici fin 2027. »** est budgétisé à hauteur de \$642,460. Ce budget couvrira les formations techniques et entrepreneuriales, l'intégration des populations vulnérables dans des filets sociaux productifs et le développement d'activités économiques inclusives. Il financera également le développement d'un mécanisme d'alerte précoce et de suivi communautaire (Activité 1.3), garantissant la participation des jeunes, des femmes, des déplacés internes et des communautés hôtes à l'identification des besoins économiques et sociaux ainsi qu'à l'analyse et à la prévention des tensions communautaires. En outre, des investissements permettront de renforcer les capacités des producteurs locaux à travers l'approche AIMS (Approach to Inclusive Market Systems) de l'OIT, intégrant des pratiques agricoles résilientes au climat.

Le système d'alerte précoce se concentrera sur les conflits fonciers, la concurrence pour les ressources et la sécurité alimentaire, notamment entre les personnes déplacées, les communautés d'accueil et d'autres parties prenantes. Pour mettre en place ce système, le projet identifiera dans un premier temps les structures communautaires – telles que les coopératives, les institutions locales, ainsi que les organisations de femmes et de jeunes – qui y prendront part. Il établira ensuite des processus permettant de détecter les conflits potentiels avant leur éclatement et de proposer des solutions pour les gérer et prévenir leur escalade. Le projet renforcera également les capacités de ces acteurs et d'autres parties prenantes à participer de manière active et significative au mécanisme d'alerte précoce. Ce mécanisme devra également alimenter la mise en œuvre des volets 1 et 2 du projet, en fournissant des informations essentielles pour orienter les interventions et assurer leur pertinence.

**Produit 2 : « La production rizicole en Artibonite est gérée de manière inclusive et favorise l'insertion économique des jeunes, des femmes, des déplacés internes et des communautés hôtes d'ici fin 2027 »** est budgétisé à hauteur de \$1,378,387 Ce budget permettra de soutenir le développement de la chaîne de valeur du riz en tant que levier de stabilisation économique et sociale. Il financera la structuration de coopératives inclusives employant des jeunes, des femmes et des PDI, ainsi que des investissements dans des infrastructures de transformation et de stockage adaptées aux

conditions climatiques, contribuant ainsi à l'amélioration de la productivité et de la résilience économique locale.

**Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet**

Question		Oui	Non	Commentaire
<b>Planification</b>				
1.	Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé			X La confirmation des partenaires identifiés de façon préliminaire sera faite dans la phase d'initialisation du projet par son personnel.
2.	Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre la soumission	X		TDRs modelés pour chaque pote sont disponibles et rapidement adaptables à ce projet.
3.	Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier			X La confirmation des zones d'intervention identifiées de façon préliminaire sera faite dans la phase d'initialisation du projet par son personnel.
4.	Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Février 2025 Des consultations approfondies seront organisées dans la phase d'initialisation du projet par son personnel.
5.	Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposés?	X		Des analyses des conflits et de la chaîne de valeur du riz ont été élaborées et utilisées pour l'élaboration du PRODOC.
6.	Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7.	Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés au sujet des sites mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?			X La confirmation des zones d'intervention identifiées de façon préliminaire sera faite dans la phase d'initialisation du projet par son personnel.

8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X	
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?	N/A	Identification des partenaires locaux et des zones d'intervention et une actualisation de l'analyse des conflits – 3 mois.
<b>Genre</b>		
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X	
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X	
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?		X Pas possible de le faire par âge à ce stade.
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X	

**Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)**

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?			N/A
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	La définition du PTA définira si plus de 15 % du budget seront nécessaires.
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.			OIT : 1 PICK UP (avec bâche pour dissimuler marchandises) PAM : non, un sous-bureau a Gonaïves dispose de véhicules qui couvriront les suivis pour ce projet.

<p>8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.</p>	<p>X</p>	<p>OIT : backstopping des spécialistes techniques, programmation, finances, communication, IT.</p> <p>PAM : dans la stratégie pays du PAM en Haïti, une grande importance a été donnée pour le développement et renforcement des chaînes de valeurs dans le PAM en vue des augmentations des achats locaux du PAM. Les analyses de la chaîne de valeur du riz effectuées va également servir pour le lancement d'autres activités complémentaires dans le département avec d'autres sources de financements.</p>
---	----------	--

## **Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

**Financial reporting and timeline**

Timeline	Event
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
	<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

**Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

**Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent’s website (<http://mptf.undp.org>).

**Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

**Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

**Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or

progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it		Head of UN Country Team where it does not.
--	--	--

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

**Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

**Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

**Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

**Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there

are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

**Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.<sup>21</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

---

<sup>21</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

**Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)**

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p><b>Résultat : Amélioration de la résilience économique inclusive des jeunes et des femmes, en particulier les jeunes déplacées internes, permettant de renforcer la coexistence pacifique entre les communautés hôtes et les déplacés internes dans la région de l'Artibonite d'ici 2027.</b></p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) : 1, 2, 5, 8, 13, 16</p>	<p>Produit 1 : Les populations marginalisées, notamment les jeunes, les femmes et les déplacés internes, disposent de moyens de subsistance améliorés et participent activement à l'économie locale d'ici fin 2027.</p> <p>Activité 1.1. Renforcer les compétences techniques et entrepreneuriales des groupes vulnérables, notamment</p>	<p><b>Indicateur 1</b> : % des coopératives dirigées par des femmes ayant accru leurs bénéfices depuis le début du projet (désagrégé par âge)</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : 75%</p>	<p>Rapports financiers des coopératives, enquêtes auprès des bénéficiaires (collecte annuelle)</p>	<p>Une situation de base sera établie, suivie d'une évaluation à mi-parcours et à la fin du projet.</p>
		<p><b>Indicateur 2</b> : % des cas de conflits liés à l'accès aux ressources naturelles soumis par la population et résolus par des mécanismes de médiation dirigés par des femmes issues des communautés hôtes et des PDI, d'ici 2026.</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : 80%</p>	<p>Rapports des mécanismes de médiation et enquête de perception communautaire (collecte semestrielle)</p>	<p>Une situation de base sera établie, suivie d'une évaluation à mi-parcours et à la fin du projet.</p>
		<p><b>Indicateur 3</b> : % des personnes (désagrégé par âge et sexe) déclarant une amélioration de la stabilité et de la cohésion sociale dans leur communauté.</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : 80%</p>	<p>Enquêtes de perception communautaire (annuel)</p>	<p>Une situation de base sera établie, suivie d'une évaluation à mi-parcours et à la fin du projet.</p>
		<p>Indicateur 1.1 : Nombre d'initiatives économiques impliquant les communautés hôtes et les PDI soutenues par le projet, émergent sur le marché local et national d'ici 2027 (désagrégé par âge et sexe).</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 10</p>	<p>Rapports de suivi des initiatives économiques (collecte semestrielle)</p>	<p>Au premier semestre, 50 % des initiatives devraient être établies.</p>

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
	<p>des jeunes et des femmes, pour faciliter leur intégration dans la chaîne de valeur rizicole et d'autres secteurs porteurs.</p> <p>Activité 1.2. Mettre en place un filet social productif ciblant 5 000 personnes vulnérables, incluant un accompagnement économique et social (santé, prévention, appui psychosocial), avec une priorité donnée aux femmes et aux déplacés internes.</p> <p>Activité 1.3. Développer un mécanisme d'alerte précoce et de suivi communautaire, garantissant la participation active des PDL, des membres des communautés hôtes et des jeunes leaders dans l'identification des besoins économiques et sociaux, ainsi que dans l'analyse et l'atténuation des conflits communautaires, afin d'orienter les interventions stratégiques et de renforcer la résilience des communautés.</p> <p>Activité 1.4. Soutenir des initiatives économiques locales menées par des groupes sous-représentés, y compris des coopératives agricoles et microentreprises, pour renforcer leur intégration dans les marchés locaux et nationaux.</p>	<p>Indicateur 1.2 : Existence d'un filet social productif favorisant la paix et l'inclusion dans les communautés cibles.</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1</p> <p>Indicateur 1.4 : Existence et fonctionnalité d'un mécanisme d'alerte précoce et de suivi communautaire opérationnel permettant l'identification, le suivi et l'atténuation des tensions communautaires dans les zones cibles (avec désagrégation des cas signalés par type de tension et, si possible, par âge et sexe des personnes impliquées).</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : Mécanisme opérationnel dans toutes les communes cibles, avec un système de suivi des incidents actif.</p>	<p>Rapports de suivi et d'évaluation des filets sociaux productifs (collecte semestrielle)</p> <p>Rapports du groupe de suivi communautaire, données sur les incidents/tensions collectées trimestriellement.</p>	<p>Une évaluation initiale du dispositif sera réalisée et suivie d'un suivi régulier.</p> <p>Mise en place du mécanisme dans les 12 premiers mois ; suivi continu ensuite.</p>

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
	<p>Produit 2 : La production rizicole en Artibonite est gérée de manière inclusive et favorise l'insertion économique des jeunes et des populations vulnérables d'ici fin 2027.</p> <p>Activité 2.1. Créer et renforcer les coopératives agricoles inclusives, dirigées par des jeunes et des femmes, avec une attention particulière aux déplacés internes et aux petits producteurs vulnérables.</p> <p>Activité 2.2. Appuyer la structuration des relations commerciales entre producteurs, fournisseurs d'intrants et acheteurs institutionnels, notamment via le Programme National de Cantines Scolaires, pour favoriser l'intégration du riz local dans les circuits de distribution.</p> <p>Activité 2.3. Développer un système d'appui aux infrastructures agricoles, incluant des unités de stockage et des équipements de transformation, réduisant ainsi les pertes post-récolte et améliorant la qualité du produit fini.</p> <p>Activité 2.4. Promouvoir des pratiques agricoles durables et climato-résilientes, telles que l'adoption de variétés de riz adaptées aux sécheresses et aux inondations, l'amélioration des systèmes d'irrigation pour une gestion efficace des ressources ainsi que la systématisation d'un mécanisme de suivi et évaluation à base communautaire (S&amp;EBC).</p>	<p>Indicateur 2.1 : Proportion des populations marginalisées issues des zones cibles du projet, qui estiment que leur productivité en riz a augmenté d'au moins 30 % depuis le début du projet, d'ici 2027 (désagré par âge et sexe - Au moins 40% de femmes &amp; 40% de jeunes/âgés entre 18-35 ans)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 100%</p> <p>Indicateur 2.2 : Nombre de groupes de producteurs impliquant des jeunes, des femmes, des populations marginalisées et des PDI, qui développent des chaînes de valeur rizicoles compétitives sur le marché local et national (désagré par âge et sexe - Au moins 40% de femmes &amp; 40% de jeunes/âgés entre 18-35 ans).</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 20</p> <p>Indicateur 2.3 : Nombre de foires agroalimentaires organisées au sein des communautés cibles et en dehors, qui valorisent et promeuvent la chaîne de valeur rizicole (désagré par âge et sexe - Au moins 40% de femmes &amp; 40% de jeunes/âgés entre 18-35 ans).</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 2</p>	<p>Enquête de perception communautaire et données de production agricole (collecte annuelle)</p> <p>Rapports des groupes de producteurs, étude de marché (collecte semestrielle)</p> <p>Rapports de suivi des foires agroalimentaires (collecte annuelle).</p>	<p>Une évaluation initiale sera réalisée, suivie d'un suivi à mi-parcours et en fin de projet.</p> <p>50 % des groupes devront être opérationnels dans les 12 premiers mois.</p> <p>Une foire agroalimentaire sera organisée à mi-parcours et une autre avant la fin du projet.</p>

